Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

interdiction temporaire de pêche, ramassage, expédition et commercialisation de coquillages

Cette carte est susceptible d'évoluer chaque semaine. La carte en vigueur est disponible à l'adresse suivante : http://www.finistere.gouv.fr

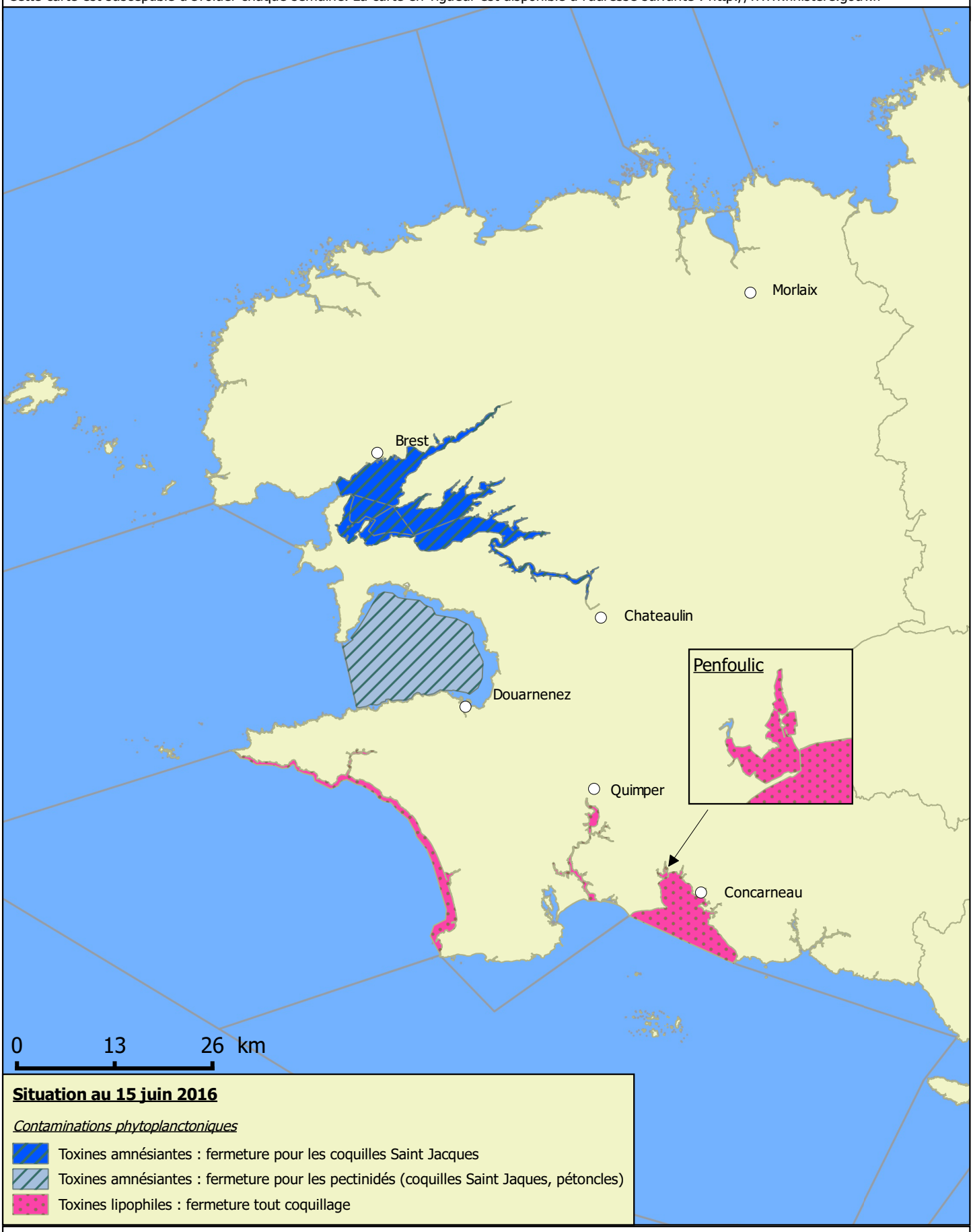

Situation au 15 juin 2016

Contaminations phytoplanctoniques

- Toxines amnésiantes : fermeture pour les coquilles Saint Jacques
- Toxines amnésiantes : fermeture pour les pectinidés (coquilles Saint Jaques, pétoncles)
- Toxines lipophiles : fermeture tout coquillage

Sources : Ifremer - zones marines / IGN - limites de département